



L'Écho de Barkmere – Décembre 2020

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 12 décembre 2020 :

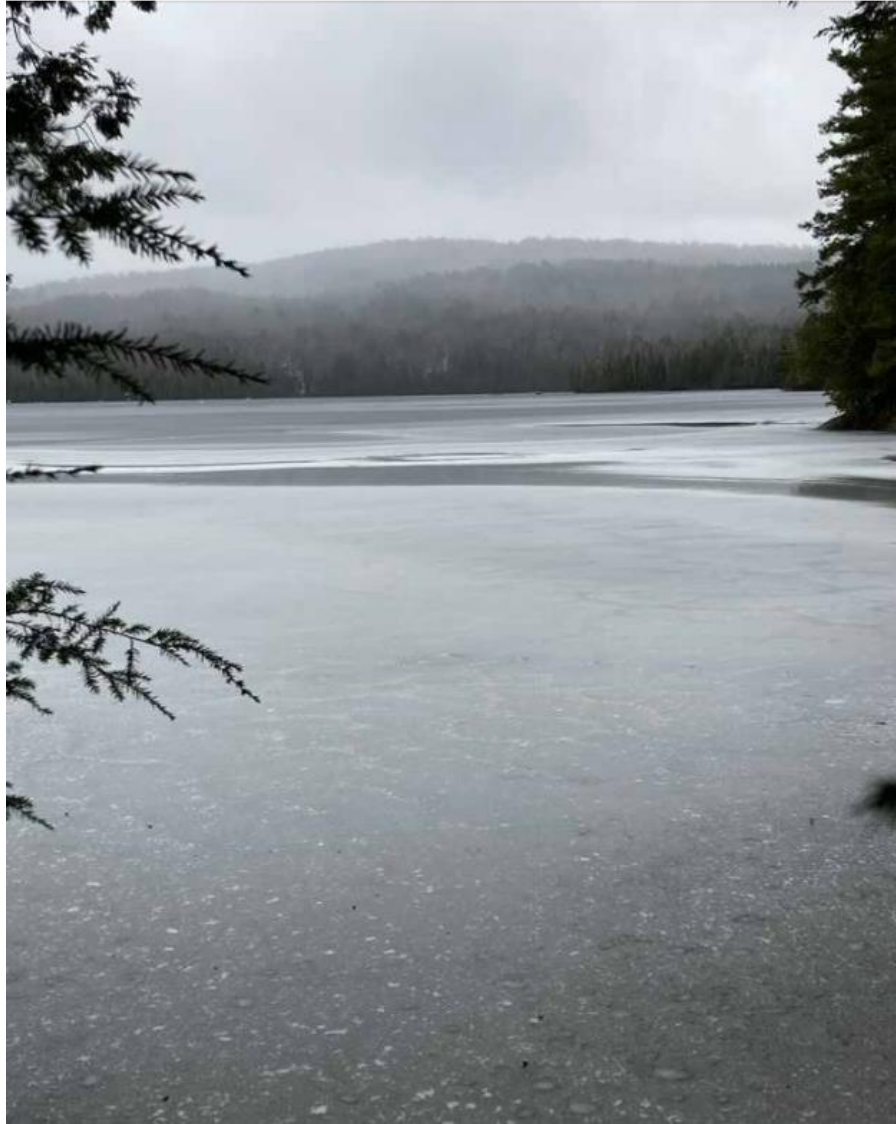
- Le maire nous informe que le conseil a décidé cette semaine de tenir la séance du Conseil de façon virtuelle. Il semblait irresponsable de nous déplacer à Barkmere, durant cette période, alors que la pandémie s'accroît dans les grands centres. Également, notre petite fête annuelle après le Conseil de décembre a été annulée. Notre MRC est passée en zone rouge. Les restrictions liées à cette classification commenceront à s'appliquer dès lundi matin, avec la fermeture des restaurants, et la réduction des rassemblements permis. La région est très fragile, avec un seul hôpital à Sainte-Agathe, et une population plus âgée que la moyenne du Québec. Le maire demande donc une fois de plus aux villégiateurs d'éviter de venir à Barkmere durant cette période, et s'ils le font, de ne pas visiter les commerces locaux. Quant à nos résidents permanents, plus que jamais nous devons protéger notre population, et suivre les directives de la Santé publique.
- Nous avons appris le mois dernier que Mme Lorna Dugan, née Kingan, est décédée au mois de juillet à l'âge de 90 ans. Sa famille habite le secteur du Rétréci (Narrows) depuis très longtemps, et le maire leur adresse nos plus sincères condoléances
- Le conseiller Marc Frédette a présenté le Budget 2021 ainsi que le plan Triennal qui ont été adoptés lors d'un conseil extraordinaire qui précède la séance régulière du conseil. Les gens verront leur compte de taxe baisser de 2,4% en moyenne. Pour plus d'information, lisez son article dans le Bulletin municipal de décembre.

- Nous prévoyons adopter le 2^e projet de règlement sur l'éclairage extérieur et les matériaux permis pour les abris à bateaux à la séance du mois de janvier. Le maire invite toute la population à prendre connaissance du projet disponible sur le site Internet de la Ville. Le conseiller Stephen Lloyd a préparé un article dans le bulletin municipal pour expliquer les révisions apportées au premier projet.
- La ville a donné un avis de motion (reg. 261) pour limiter la vitesse sur le chemin des Jésuites à 15 km/h.
- La ville adopte le calendrier des séances du conseil pour 2021. A noter que la prochaine réunion se tiendra exceptionnellement **le 16 janvier**. Également, tel que prescrit par la loi, il n'y aura pas de conseil municipal au mois d'octobre, en raison des élections municipales du 6 novembre prochain. La séance de novembre sera donc reportée au 20 novembre.
- Au dernier conseil de la MRC des Laurentides, le maire nous informe que la MRC va amender son schéma d'aménagement actuel pour désigner des territoires incompatibles avec les activités minières. En particulier, une zone « tampon » de 600 mètres est prévue pour protéger les zones résidentielles, et inclure les zones protégées comme l'écosystème forestier exceptionnel, à l'est de la baie Silver. Malheureusement, toute la zone au nord de Barkmere n'est pas protégée par la proposition. Mais nous allons poursuivre nos efforts afin de trouver des moyens de conserver cette zone sensible qui contient de nombreux affluents du Lac des Écorces.
- Veuillez prendre note que l'Hôtel de ville sera fermé du jeudi 24 décembre et rouvrira le mardi 5 janvier 2021. Les services de l'administration pourraient être affectés par les mesures de contrôle de la pandémie et être plus lents. Comme au printemps dernier, des mesures pour la covid seront mises en place et il ne pourra y avoir qu'une seule personne à la fois à la réception de l'hôtel de ville.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.

Photos par Dick O'Shaughnessey





Ville de / Town of

BARKMERE

199 ch. Barkmere road

Barkmere, QC J0T 1A0

Tel : 819-681-3374

communications@barkmere.ca

